



Procès-verbal du Conseil Municipal du 18 mai 2022

Présents : Dominique MICHAUD, Thierry MADER, Eric MUGNIER, Nicolas BENEUX, Aurore CHARPIOT, Bruno DUPUIS, Florence GOSSE, Hervé MILLOT, Sophie SOUBRIER, Alexandra TERRIER.

Absents excusés : Sylvie DUCUGNON (procuration à T. MADER), Josiane GOYET (procuration à H. MILLOT), Fabien JAILLET (procuration à E. MUGNIER), Pascal TIGNOLET (procuration à D. MICHAUD)

Secrétaire de séance : A. TERRIER

Présents : 10 - Votants : 14

FINANCES

❖ SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT POUR LA CONSTRUCTION DE LA MAISON MEDICALE

Rapporteur : T. MADER

M. MADER rappelle au Conseil Municipal que pour financer l'objet la construction médicale, il est nécessaire de recourir à un emprunt, M. MADER présente au Conseil les propositions remises par les différentes banques ayant répondu

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des propositions et en avoir délibéré,

► **DECIDE** de contracter auprès du **CREDIT AGRICOLE FRANCHE-COMTE** un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :

- ♦ **Montant** : 500 000 €
- ♦ **Durée** : 25 ans
- ♦ **Taux fixe** : 1.73 %
- ♦ **Périodicité** : Trimestrielle
- ♦ **Frais de dossier** : 625 €

► **APPROUVE** le tableau d'amortissement

► **AUTORISE** M. Le Maire à signer le contrat et tous documents se rapportant à cette opération.

Vote : Pour à l'Unanimité

URBANISME

❖ DENOMINATION ET NUMEROTATION DE LA RUE DESSERVANT LE POLE MEDICAL ET LE NOUVEAU QUARTIER

Rapporteur : D. MICHAUD

M. Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la création du pôle médical et de la voirie de desserte débute. Aussi, il est nécessaire de nommer la nouvelle voirie qui desservira dans un premier temps la maison médicale et la pharmacie. Ultérieurement cette rue sera connectée aux lotissements Jardins Fontaine pour alimenter le nouveau quartier.

Vu l'implantation de la maison médicale et de la pharmacie, M. Le Maire propose de nommer la voie :

- **Rue du Saule Blanc** par référence à ses propriétés anti-inflammatoires et anti-douleur reconnues depuis des temps immémoriaux. La synthèse du principe actif contenu dans le saule blanc a donné l'aspirine.

- **Rue Louis PASTEUR** par référence au grand scientifique né à Dole il y a 200 ans.

La numérotation sera attribuée à gauche pour les numéros impairs et droite pour les numéros pairs, la maison médicale aura donc le n°1 et la pharmacie le n°3.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

► **VALIDE** le nom de **Rue du Saule Blanc** et la numérotation

► **DEMANDE** le classement de cette voie dans la voirie communale dès la réception de chantier et la mise à jour du dossier « Etats des Chemins » de la Commune.

*Vote : 6 pour Rue Louis Pasteur
8 pour Rue du Saule Blanc*

FONCIER

❖ ALIENATION DE LA PARCELLE ZK 386 SISE RUE DE MIARLE SUITE À ENQUÊTE PUBLIQUE

Rapporteur : D. MICHAUD

Vu la délibération du 19 mai 2021 décidant le déclassement de la voirie communale de la parcelle ZK 386 sise rue de Miarle et la mise à l'enquête publique pour vente après aliénation,

Vu les résultats de l'enquête publique qui a eu lieu du 5 au 19 avril 2022,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

► DECIDE la cession de la parcelle :

ZK 387 d'une surface de **1a13ca**

pour un montant de 40 €/m² soit **4 520.00 €**

à M. & Mme SAUCE Stéphane & Dominique

► DIT que les frais de géomètre, les frais notariés et les droits d'enregistrement seront à la charge de l'acquéreur

► DIT que le dossier ETAT des CHEMINS de la Commune sera mis à jour à l'issue de cette vente

► AUTORISE M. Le Maire à signer les divers documents relatifs à la cession

Vote : Pour 13 – 1 Abstention

Affiché le 20 mai 2022

Le Maire,
Dominique MICHAUD

